

Les plans de transition biodiversité (CSRD) : outils pour piloter et transformer

Groupe de Travail Biodiversité et
Économie « Stratégies d'action et de
décision »

Début de la séance : 14h15



Ordre du jour



01 Introduction

02 Retour sur la troisième Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC 3)

- Charles Tellier, Adjoint à l'envoyé spécial du Président de la République pour la Conférence Océan des Nations Unies

03 Table Ronde : Comment s'approprier les plans de transition biodiversité ?

- Marion Touchard, Chargée de missions Biodiversité, Séché Environnement
- Lucile Richomme, Responsable nature, Suez
- Sandrine Léger, Consultante formatrice senior, Des Enjeux et des Hommes

04 Recommandations sur les plans de transition nature

- Christopher Rannou, Chargé de projets « Capital Naturel », WWF

05 Consultation sur la proposition de simplification de déclaration CSRD par l'Autorité des Normes Comptables (ANC)

- Guillaume Meyer, Chargé de mission Reporting Extra-financier, CGDD

Une séance animée par Clotilde Champetier, déléguée générale adjointe, ORÉE



Retour sur la troisième Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC 3)



Charles Tellier

Adjoint à l'envoyé spécial du Président de la République pour la Conférence Océan des Nations Unies





Table ronde : Comment s'approprier les plans de transition biodiversité ?



Marion Touchard
Chargée de missions
Biodiversité,
Séché Environnement



Lucile Richomme
Responsable Nature,
Suez



Sandrine Léger
Consultante formatrice
senior,
Des Enjeux et des Hommes



Animée par Clotilde Champetier, déléguée générale adjointe, ORÉE



Première étude biodiversité menée par un écologue de Séché Environnement sur le site fondateur de Changé.



Le pôle Biodiversité s'agrandit pour passer de 2 écologues à 6 aujourd'hui.

1993

Intégration des implantations à la nature et au paysage

2000

Actions en faveur du vivant et intégration de la biodiversité sur les sites dont l'emprise foncière est la plus importante

2010

Engagements du Groupe pour la biodiversité



epe
entreprises pour l'environnement

Contribution à la Stratégie Nationale Biodiversité
Biodiversité sur 14 sites avec le ministère de l'Environnement



Certification Ecocert Engagement Biodiversité
sur les 6 sites à la plus forte emprise foncière



Engagement Act4Nature avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et Entreprises Engagées pour la Nature



Entreprises pour l'Environnement (EPE) lance **Act4Nature International**



2023-2027

Stratégie biodiversité Groupe Séché Environnement France et International

2030

Nos engagements pour la nature : agir sur les 5 pressions responsables du déclin de la biodiversité

ENGAGEMENT	INDICATEUR	RÉSULTATS 2024	OBJECTIF
Déployer des plans d'actions adaptés sur 100% des sites prioritaires vis-à-vis de la biodiversité gérés par SUEZ	% de sites prioritaires vis-à-vis de la biodiversité où des plans d'action biodiversité ⁵ sont déployés et appliqués	54,4%	D'ici 2027 100%
	% de propositions commerciales dans des zones prioritaires vis-à-vis de la biodiversité qui incluent une offre en faveur de la préservation de la biodiversité ^{6,7}	94%	D'ici 2027 100%
Lutter contre le déversement des micropolluants dans les milieux naturels	% de propositions commerciales pour la construction de stations d'épuration ⁸ dans des zones à enjeux ⁹ pour les micropolluants qui incluent des solutions pour les retenir (prévention, traitements avancés etc.) ¹⁰	50%	D'ici 2027 100%
Stopper l'usage des produits phytosanitaires pour la gestion des espaces verts	% de sites n'utilisant pas de produits phytosanitaires	75%	D'ici 2027 100%
Contribuer à réduire le rythme d'artificialisation des sols	Surface ayant bénéficié d'opérations de renaturation et/ou d'aménagement (cumulée)	14,8 ha	D'ici 2027 doubler
Lutter contre l'expansion des espèces exotiques et envahissantes	% d'opérations de renaturation et/ou d'aménagement utilisant uniquement des espèces locales	98%	À partir de 2025 100%
Réduire massivement la pollution lumineuse émanant des sites gérés par SUEZ	% de sites prioritaires vis-à-vis de la biodiversité ayant mis en place une politique de réduction de la pollution lumineuse ¹¹	< 5%	D'ici 2027 100%

ENGAGEMENT	INDICATEUR	RÉSULTATS 2024	OBJECTIF
Limiter notre impact sur l'eau douce	% des propositions commerciales relatives à la production et la distribution d'eau avec un engagement de préservation de la ressource en eau	50% (Groupe)	D'ici 2027 100%
	% de contrats de distribution dans les zones de stress hydrique avec un engagement de préservation de la ressource en eau	80% (Groupe)	D'ici 2027 100%
Soutenir le développement du recyclage et du réemploi	Taux de valorisation des déchets ¹²	48,8%	D'ici 2027 ↑
	Tonnage valorisé	11 795 k tonnes	D'ici 2027 ↑

ENGAGEMENT	INDICATEUR	RÉSULTATS 2024	OBJECTIF
Développer les capacités de SUEZ en matière de régénération des milieux naturels	Chiffre d'affaires cumulé généré par des solutions identifiées comme régénérantes ¹³	3 185 k€	D'ici 2027, créer et développer des modèles économiques et des solutions SUEZ existants et nouveaux afin d'accélérer la régénération et la préservation de l'environnement



LA BIODIVERSITE

ENJEU VITAL & LEVIER D'INSERTION DURABLE POUR L'ENTREPRISE

DES FORMATIONS AU SERVICE DE LA DURABILITÉ EN ENTREPRISE

+ de 30 thématiques pour répondre aux enjeux d'évolution des plans de compétences des entreprises

LES ASPIRANTS

Développer une compréhension fine des grands enjeux sociétaux

#FRESQUE DU CLIMAT
#GRANDS ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
#INTRODUCTION À LA RSE

LES PILOTES

Définir et piloter la stratégie de durabilité de son entreprise

#DEVENIR RESPONSABLE RSE
#DEMARCHE RSE #CONDUITE DU CHANGEMENT #RAISON D'ÊTRE
#ANALYSE DE MATÉRIALITÉ
#CLIMAT #BIODIVERSITE #CSRD

LES PROS

S'approprier les enjeux de durabilité relatifs à son métier

#ACHATS RESPONSABLES
#MARKETING RESPONSABLE
#FINANCE RESPONSABLE #RH&RSE
#COMMUNICATION RESPONSABLE

LES SPÉCIALISTES

Décliner la durabilité dans son secteur d'activité et dans son offre

#LABELS DURABLES
#FOOD #TEXTILE #COSMÉTIQUE
#BIO #COMMERCE ÉQUITABLE
#ENSEIGNE RESPONSABLE



La certification Qualité a été délivrée au titre de la catégorie : Actions de Formation



DES ENJEUX
ET DES HOMMES

LE PUZZLE DE VOS OBJECTIFS

Notions / Impacts /
Etat / Enjeux /
Partie I / Acquérir
Cadrer Décliner

Actions à fort impact
/ **Partie 2** / Faire les
bons choix

Communiquer &
Valoriser / **Partie 4** /
Intégrer

Rapport à la nature /
BONUS / Partager

Plan de transition
nature / **Partie 3** /
Déployer



Recommandations sur les plans de transition nature



Christopher Rannou

Chargé de projets « Capital Naturel », [WWF](#)





Plans de transition nature et CSRD*

*Corporate Sustainability Reporting Directive

Objectifs et appel à l'action

L'objectif est de créer un environnement favorable pour les entreprises, en les aidant à s'engager dans un processus de transition vers des modèles d'affaires qui respectent les limites planétaires.

1

Accompagner les entreprises à répondre à la divulgation « nature » des ESRS* via le NTP

2

Plaider en faveur de l'élaboration, de la mise en œuvre et la divulgation obligatoire des plans de transition pour la nature crédible

3

Application technique du NTP - à travers des pilotes avec des entreprises

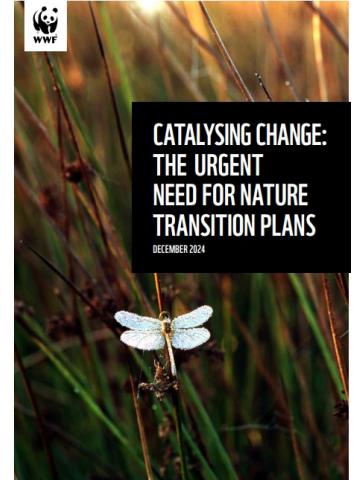
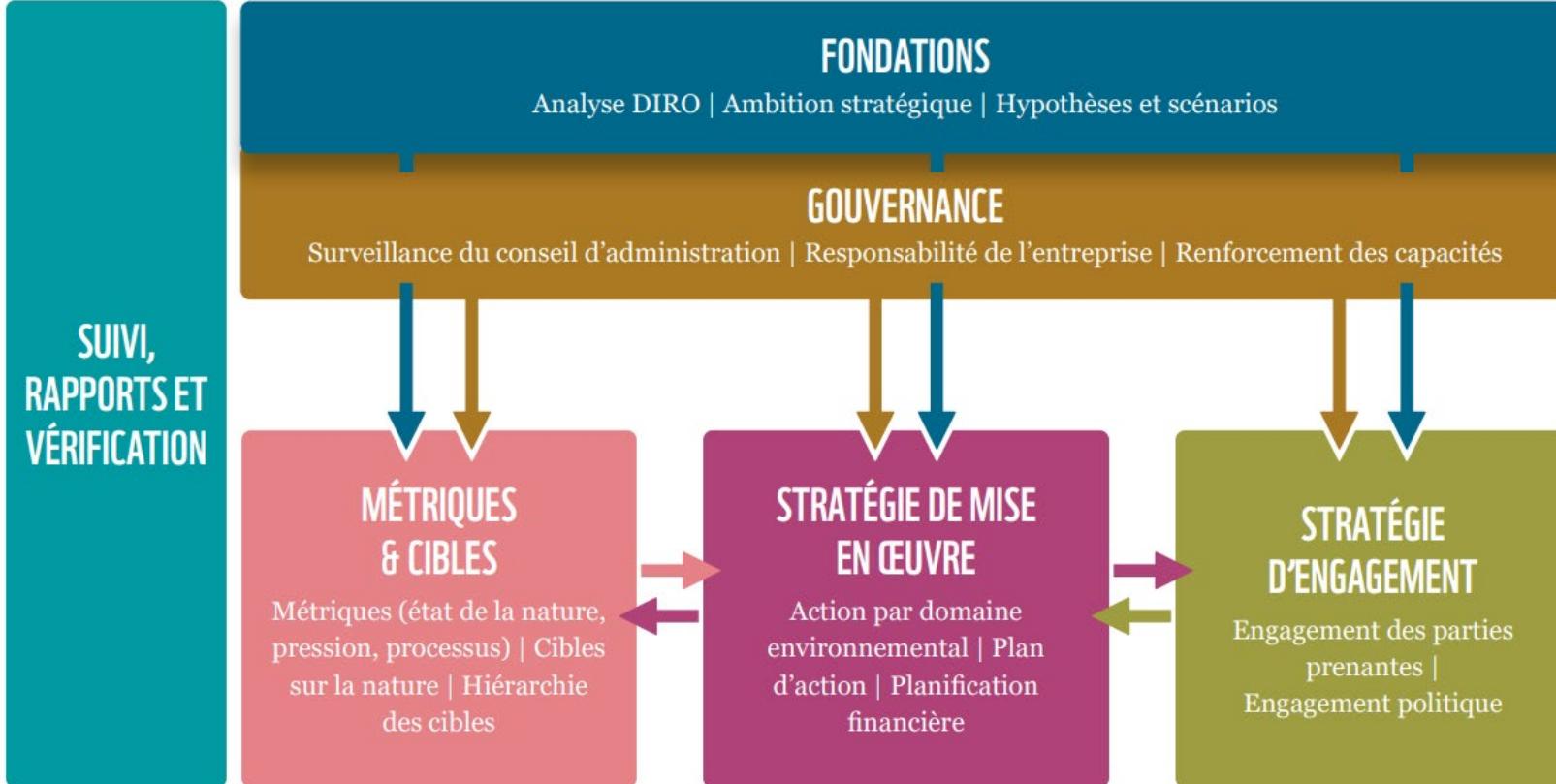
Les entreprises doivent tenir compte du besoin critique d'intégrer la nature dans leurs stratégies de transition dès le départ, en **veillant à allouer les ressources humaines et financières nécessaires à la transformation de leurs modèles d'affaires.**



Ce rapport vise à créer une approche cohérente de la transition qui puisse fournir des recommandations concrètes aux entreprises.

*European Sustainability Reporting Standards

Éléments du plan de transition nature



[Rapport détaillé](#)



[Résumé exécutif](#)



Atelier de consultation : proposition de simplification des normes ESRS



Guillaume Meyer

Chargé de mission Reporting Extra-financier, CGDD



Source : AEF Info



Prochaines séances des Groupe de Travail Biodiversité

Restauration
de la nature

tbc

Agriculture

30 septembre

15^e séance

*Restauration de la nature et
entreprises
(hybride)*

11 décembre

16^e séance

Thématique à confirmer

14 octobre

4^e séance

*Agriculture et bien-être
animal
(hybride)*



Pour plus de renseignements :

Pierrick BARCAT

Chargé de mission économie circulaire et
biodiversité
barcat@oree.org

Clotilde CHAMPETIER

Déléguée générale adjointe
champetier@oree.org

Sylvie GILLET

Directrice Biodiversité & Économie

gillet@oree.org

Tél. 06 71 63 07 61



Annexes

orée

PROGRAMME

1

LES FONDAMENTAUX DE LA BIODIVERSITE

2

LES ACTIONS A FORT IMPACT

3

LE PLAN DE TRANSITION NATURE

4

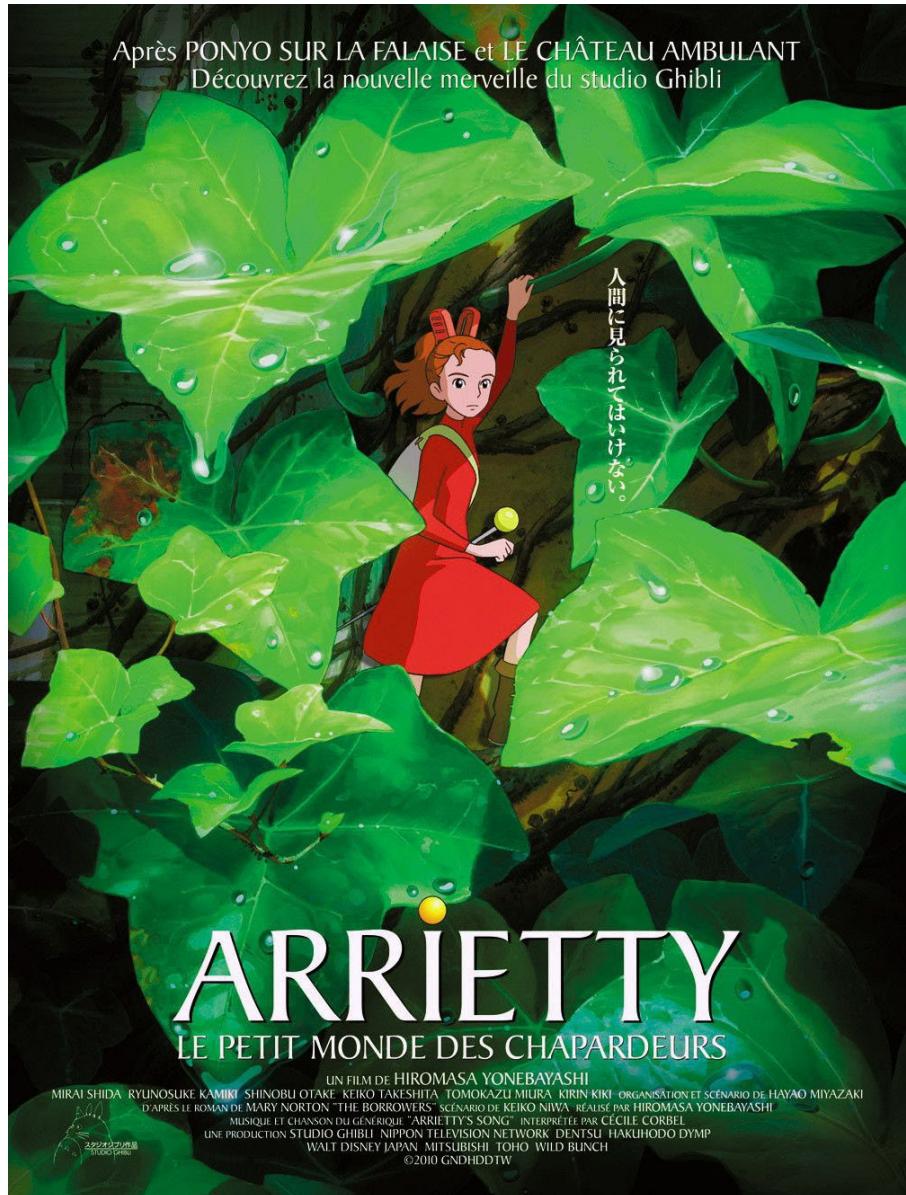
LES ENGAGEMENTS D'UNE
COMMUNICATION RESPONSABLE

*

QUIZZ & DEBAT & EXPERIENCE DU DEHORS &
CONSTRUCTION DU PLAN DE TRANSITION



A l'échelle de la vie



Le syndrome du pare-brise

80% des **insectes** ont disparu en Europe en 30 ans



QUESTION 1

Nouveaux entrepôts logistiques :
De quelle surface a-t-on besoin pour répondre
à la demande du e-commerce d'ici 10 ans ?

> 1000 terrains de foot

> 2000 terrains de foot

> 3000 terrains de foot

Un site exemplaire : Le Parc de Côme



- ✓ M. VIDAL souhaite donner des œufs aux salariés

Juin 2021

- ✓ Implantation des 1500 m² de carrés maraîchers et du mandala

Mai 2022

- ✓ Partenariat Banque Alimentaire

Juin 2022

- ✓ Arrivée du technicien des espaces verts en soutien

Février 2021

- ✓ Signature pour l'accompagnement avec TerreauCiel

Septembre 2021

- ✓ Arrivée des 25 poules

Juillet 2022

- ✓ Les éclaireurs: 1^{re} portes ouvertes pour les instituteurs et début des visites scolaires

- ✓ Bilan à 1 an et structuration du projet avec Chantal à mi-temps

- ✓ Inauguration du Parc aux salariés

Octobre 2022

- ✓ Mise en place du 4^{ème} Carré maraîcher

Mars 2023

- ✓ 1^{er} prix de la coupe de France du potager catégorie entreprise

Compte-rendu : temps de consultation sur la proposition de simplification des normes ESRS par l'ANC (GT Biodiversité ORÉE – 3 juillet 2025)

Contexte

La Commission européenne a mandaté l'EFRAG pour simplifier l'acte délégué de la CSRD relatif aux ESRS d'ici fin octobre. Dans ce cadre, l'Autorité des Normes Comptables (ANC) a élaboré une proposition de simplification et travaille actuellement avec ses homologues européens sur une version commune. L'État estime qu'elle pourrait servir de base à la position française, sous réserve de consultation avec différentes parties prenantes.

L'ANC propose donc une nouvelle version selon la logique de simplification suivante :

- Eviter les doublons, les répétitions
- Regarder ce qui était peu utilisé, inexploitable, très utile, etc. Graduer ces éléments et supprimer les points jugés les plus compliqués au regard de l'impact attendu.
- Ne pas changer les shall et may par rapport à la version originale.

Spécifiquement sur la biodiversité : ce qui paraît inexploitable est souvent plus présent dans cette partie, étant donné d'une part, de la complexité de mesure des impacts et dépendances, et des (faibles) moyens alloués par les entreprises sur le sujet.

L'ESRS E PAT contient 6 mesures pour regrouper les déclarations transverses et éviter les redites. Il est à prendre en compte pour mieux se rendre compte de ce qui est demandé en matière de biodiversité.

Résumé des échanges

1. Remarques générales

- Portée et positionnement du document**

Il a été souligné que l'ESRS E4 a été défavorisé dans le processus de simplification par rapport aux autres normes environnementales (ESRS E). Or, s'il devait subsister une seule norme dans ce domaine, ce serait celle-ci, car la biodiversité constitue un facteur transversal, englobant l'ensemble des autres pressions environnementales. Cette réduction apparaît en contradiction avec l'urgence et la gravité de la crise écologique actuelle.

- Raccourcissement n'implique pas nécessairement simplification**

Il a été rappelé que raccourcir un texte ne revient pas nécessairement à le simplifier. L'ESRS E4, bien que dense, avait l'avantage d'être didactique. De plus, il contenait déjà de nombreuses dispositions facultatives (« may »), ce qui offrait une souplesse suffisante. Leur suppression soulève donc des interrogations sur l'objectif réel de cette révision.

- Crainte d'un exercice déclaratif vidé de sa substance**

La simplification en cours tend à transformer l'exercice de reporting en une simple déclaration d'intention, affaiblissant ainsi l'ambition initiale de la CSRD, qui vise à inciter les entreprises à interroger en profondeur leur modèle économique. Il a été rappelé que la préservation de la

biodiversité constitue un levier stratégique de compétitivité, au cœur des enjeux économiques, et non une question périphérique.

- **Perte de cohérence avec d'autres référentiels**

La déconnexion croissante entre la CSRD et le cadre TNFD a été jugée regrettable, car elle nuit à la cohérence des cadres de reporting attendus des entreprises.

- **Préservation de l'ambition initiale**

Il est jugé essentiel de poursuivre les efforts de simplification sans compromettre l'ambition première du texte, à savoir la contribution effective à l'atteinte des objectifs du Cadre mondial pour la biodiversité.

- **Réduction du périmètre de couverture**

Le champ d'application a été considérablement restreint, en particulier du fait de l'exclusion partielle de la chaîne de valeur. Il a été jugé regrettable que les déclarations d'impact, de risque et d'opportunité (DIRO) ne concernent plus que les opérations directes, sans prise en compte de l'ensemble de la chaîne de valeur.

- **Importance de conserver certaines DP spécifiques**

Le maintien de points de données spécifiques relatifs au changement d'affectation des sols a été jugé crucial. Il est recommandé de préserver les exigences relatives, par exemple, aux politiques d'agroécologie ou de lutte contre la déforestation, en fonction de la DMA (Double Matérialité) et du secteur d'activité.

- **Effets paradoxaux de la simplification**

La révision en cours fait émerger de nouvelles zones d'ombre (ex. : « activités annexes ») et de nouveaux besoins de clarification, alors même que de nombreuses entreprises s'étaient déjà approprié la version précédente du texte.

2. Observations spécifiques

- **Omission de la séquence ERC**

Il a été regretté que la séquence « Éviter – Réduire – Compenser » (ERC) ne soit pas mentionnée dans le texte, au profit de la seule composante de compensation.

- **SBM-3 : notion de "permis environnemental"**

La notion de *environmental permit* n'étant pas généralisée à l'échelle internationale, une clarification est souhaitée, notamment pour les entreprises européennes opérant dans des pays à réglementations hétérogènes. Une définition plus claire du terme *site* ainsi qu'une précision sur les *related activities* est demandée.

- **SBM-3 : espèces menacées**

La mention des impacts sur les espèces menacées nécessite une clarification : s'agit-il uniquement des catégories VU, EN, CR de la Liste rouge de l'IUCN ? Et faut-il considérer les listes mondiales, nationales ou régionales ?

- **SBM-3 : notion de proximité géographique**

Le terme *near* demeure ambigu. Les entreprises concernées par la première vague de reporting CSRD ont déjà mené un travail d'interprétation sur ce sujet ; une redéfinition risquerait de remettre en cause les périmètres précédemment établis, sans prendre en compte les spécificités des activités ni la nature des sites sensibles.

- **E4-3 : évaluation du changement d'usage des sols via l'ACV**

Compte tenu de la complexité inhérente à l'utilisation de l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) dans un contexte biodiversité, il est proposé que cette exigence reste facultative (« *may* »).

- **E4-3 : changement de catégorie de l'ESRS concerné**

Le changement de classement de cette information au sein de l'ESRS interroge sur sa pertinence, les services en charge de la biodiversité, de l'énergie et de l'économie circulaire étant souvent distincts au sein des entreprises. Il est également demandé de clarifier la notion de *cascading principle*.

- **E4-5 : évaluation de l'impact financier**

La mesure d'un impact financier sur un écosystème ou un milieu, avant mise en œuvre d'actions d'évitement, de réduction ou de compensation, reste à ce jour imprécise. En l'absence d'outils scientifiques robustes, une approche qualitative semble plus réaliste à ce stade.